



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

UFETAM - BUREAU NATIONAL 12 mars 2024 RELEVE DE DECISIONS

Présents : Dominique VINCENT - Stéphane KERAUDRAN - Jeannine MAGREX - Robert BAYLOCQ
- Joëlle MARTICHOUX - Jean André CAMEL – Carine DUMAS - Rémi HUTINET - Laurent DUCLOS
- Sandrine LUCAS - Séverine GABET - Rémi LE BESQ
En visio : Eric TAVERNIER – Michel HUGUES (l'après-midi)
Excusés : Frédéric GIRARD - Valérie MOINE - Stéphanie GALTIE

Mardi 12 mars 2024 matin - Président de séance : Rémi Hutinet

Accueil :

Le secrétaire général accueille les participants et fait un point d'actualité ; Il rappelle notamment que le MTE est très impacté par les mesures d'économie budgétaires annoncés par le Gouvernement ; l'intersyndicale a demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du CSAM et que les documents budgétaires soient fournis avec les modifications. Il a été prévu en toute fin de journée.

Laurent Duclos annonce son départ de l'UFETAM pour un poste de permanent à l'UFFA à compter du 2 avril prochain. Il est remercié par les membres du bureau national qui lui souhaite une bonne installation à l'UFFA.

Une fiche de poste de permanent administratif sera diffusée.

Approbation du CR du bureau national du 12 décembre : **Vote : approuvé à l'unanimité**

Charte des moyens :

Dominique rappelle les travaux du BN de septembre sur la charte des moyens dans la perspective d'un vote au congrès. Uniquement quelques articles avaient été validés d'où l'ajournement lors du congrès avec la décision de remettre la charte au débat lors du conseil national.

Les syndicats ont été sollicités : VNF CFDT, CFDT MF, STEM, SIRENO, SYERRA, SEDRE, STERM PACA, SEEBOFRA ont présenté de amendements.

Le secrétaire général de l'UFETAM présente les différents amendements sur lesquels les participants doivent se positionner. *Post-BN : le projet n'ayant pas pu être présenté en CN le lendemain, un nouveau projet de charte, résultants des travaux du jour, sera soumis, après d'éventuels compléments et nouvelle validation du BN, pour examen par les syndicats (en respectant la procédure de retour des syndicats suffisamment à l'avance pour que le BN examine les futures propositions d'amendements et renvoie ses propositions aux syndicats au moins un mois avant le CN de juin).*

Mardi 12 mars 2024 après midi - Président de séance : Stéphane Keraudran

PRESENTATION DE LA REPARTITION 2024 DES DECHARGES D'ACTIVITE DE SERVICE :

Laurent bénéficie d'une décharge de droits UFETAM qui vont être récupérés car l'UFFA prend du droit DGAFP ; ce point sera à confirmer.

Eric T présente la situation des droits pour la mandature à la suite des élections professionnelles de 2022 et la répartition entre le SPAC, l'UFETAM et les syndicats telle qu'elle résulte de la charte de moyens en vigueur.

Sur les 50,67 ETP pour la CFDT, 17,90 restent à l'UFETAM et 26,86 ETP pour les syndicats hors SPAC.

CFDT METEO a sollicité 0,92 ETP supplémentaires et 520 coupons, soit l'équivalent de 2 ETP supplémentaires pour un droit issu de la charte des moyens de 1 ETP.

VOTE sur les 3 points :

- Le bureau national donne-t-il son accord pour attribuer 0,92 ETP supplémentaires et une portion de 260 coupons supplémentaires soit 50 % de la demande de CFDT METEO en coupons.
- Lui proposer de faire une demande complémentaire en septembre
- Le BN a posé les bases d'une politique visant à ne bloquer aucun projet de développement de syndicat et répondra favorablement à la demande complémentaire sous réserve des disponibilités.

Adopté par le BN

QUESTIONS DIVERSES :

Poste de retraité au BN : une candidature reçue : Jean André C ; elle sera présentée au vote du CN après son accord d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

VOTE POUR

Poste au conseil de perfectionnement du CMVRH :

Valérie M référente formation a confirmé une volontaire sans qu'un appel à candidature ait été transmis aux syndicats.

Il est proposé au bureau national, sans remettre en cause les compétences de la candidate identifiée, de surseoir à la décision de nomination. La possibilité de suppléance sera vérifiée.

VOTE : On sursoit et vérifie la suppléance.

PRESENTATION « 18h25 » :

Dans le cadre du travail de réflexion sur la communication à mettre en place par l'UFETAM sur les réseaux sociaux, l'agence « 18h25 » spécialisée dans les réseaux sociaux présente les prestations qu'elle est en capacité de proposer.

La présentation vise une première approche dans la perspective des élections 2026 afin d'identifier les besoins de l'UFETAM.

L'objectif est d'être capables de créer de l'interaction sur les réseaux afin de :

- Valoriser et amplifier les projets
- Fidéliser les adhérents
- Mobiliser, diffuser ses positions

Le bureau national devra définir les actions à mener à court terme et les moyens pour les mettre en œuvre.